

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 12

Artikel: Situation de l'écrivain suisse de langue française
Autor: Béguin, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Situation de l'écrivain suisse de langue française

par

Albert Béguin

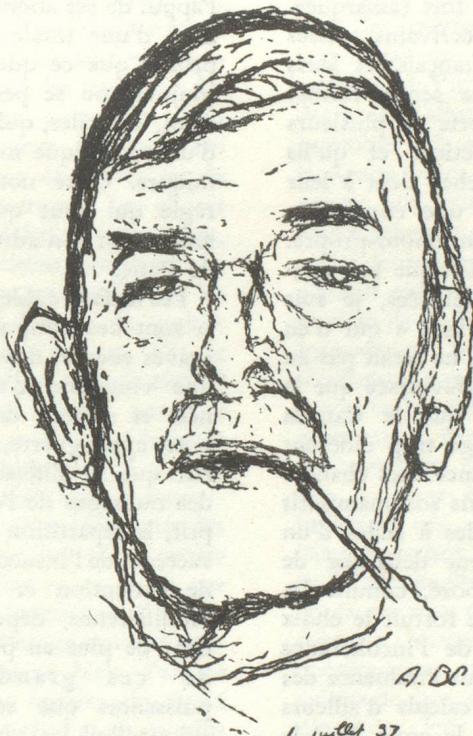
J'AVOUÉ que je ne lis jamais sans un certain malaise les plaintes qu'inspire périodiquement, à tel ou tel écrivain de Suisse romande, le sort injuste que l'on prétend réservé à toute œuvre écrite ou publiée entre le Jura et le Léman. Il est probablement exact (les données concrètes me font défaut pour l'affirmer plus catégoriquement) que le public romand a tendance à juger ses propres écrivains selon le cas qu'en fait la critique parisienne, et que d'autre part Paris est aussi prompt à créer un snobisme autour d'un auteur découvert qu'à l'oublier dans l'espace d'une brève saison. Emmanuel Bueznod le rappelait encore, dans un article récent, à propos du demi-oubli où est tombée, depuis quelques années, l'œuvre de Ramuz. Il négligeait seulement un fait non négligeable : c'est que n'importe quelle province française pourrait éléver la même revendication, protester contre la même légèreté de la mode littéraire, porter contre la capitale les mêmes accusations. Et de toutes les « provinces », la plus maltraitée n'est pas la Suisse de langue française : c'est Paris même. L'éclipse subie par la gloire de Ramuz, aussitôt après sa mort, n'est pas d'une autre nature que le silence retombé, par exemple, sur Giraudoux. On ne se tait pas sur Ramuz parce qu'il est Suisse, mais parce qu'il est mort. Ce n'en est pas moins injuste, moins désolant ; il ne faut pas, toutefois, fausser les termes du problème. Après la mort d'un écrivain, une fois publiés

les articles nécrologiques, c'est la distraction à son égard qui est de règle — au point qu'on a créé, pour désigner ce phénomène, le terme courant de « purgatoire » — et c'est le cas d'un Bernanos, plus présent une fois disparu, qui est l'exception.

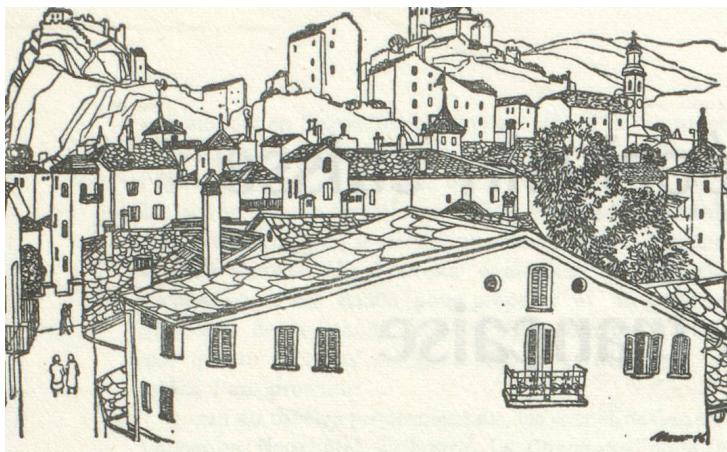
Comme Valéry et Gide sont lointains aujourd'hui ! Mais la période d'occultation s'achève pour d'autres, dont la mort est plus ancienne : Proust, ou Pégu, et même Barrès.

Mais les vivants ? Mais les jeunes ? Avons-nous le droit de dire qu'ils se trouvent défavorisés ? Et s'ils le sont, est-ce parce qu'ils trouveraient plus de difficulté à se faire imprimer à Paris que leurs confrères munis d'une carte d'identité française ? ou bien est-ce que, publiés en Suisse, ils rencontrent, de ce seul fait, un dédain systématique dans la presse littéraire de Paris, qui fait et défait les réputations ? Il convient d'examiner séparément ces deux aspects de la question, en faisant fi des ressentiments et des impressions vagues.

Si même nous laissons de côté le passé, de Benjamin Constant à Édouard Rod ou à Louis Dumur, ces Suisses qui comptent naturellement parmi les écrivains français, nous aurions mauvaise grâce à prétendre que les auteurs romands soient négligés par l'édition parisienne (sans oublier que le monde de l'édition, à Paris, compte un nombre assez inattendu de Suisses, patrons ou collaborateurs actifs de maisons importantes). Je cite au hasard, dans le seul catalogue des éditions Gallimard, Léon Bopp,



Portrait de C.-F. Ramuz, par Alexandre Blanchet



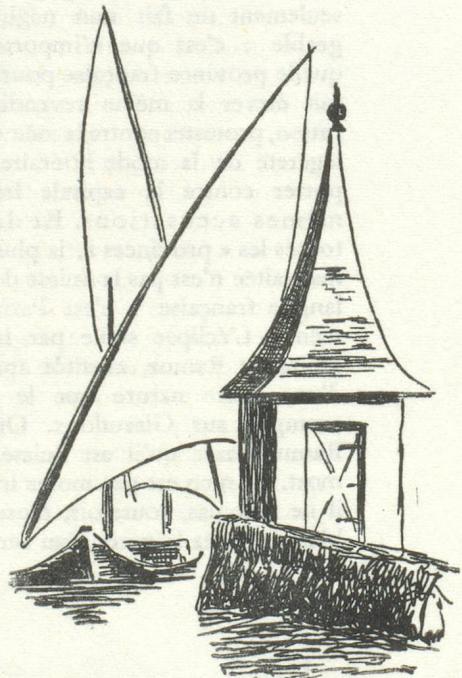
Sion : illustration tirée du poème « Le Rhône » de Maurice Zermatten
(Édité par l'Office central suisse du tourisme)

Charles-Albert Cingria, Édith Boissonnas, Georges Borgeaud; ailleurs, Jacques Chenevière, Maurice Zermatten, C. F. Landry. Sur vingt volumes de la collection « Écrivains de toujours », quatre ont pour auteurs des Suisses, et deux des Français professeurs en Suisse (Henri Guillemin et Pierre-Henri Simon). L'ouvrage critique qui a eu, depuis vingt ans, la plus décisive influence, est celui de Marcel Raymond, *De Baudelaire au surréalisme*. L'excellente thèse de Jean Rousset sur la littérature baroque, imprimée à Paris, y a été fort remarquée. Certes, beaucoup de manuscrits d'écrivains suisses ont été refusés par des éditeurs français, et leurs auteurs ont parfois tendance à se sentir brimés après avoir frappé en vain à la porte de plusieurs maisons. On comprend leur réaction, et qu'ils aient tendance à croire que leur échec tient à leur qualité d'étrangers, mais c'est là une conclusion aussi injuste que rassurante pour leur amour-propre. S'il était possible d'établir une statistique par province des œuvres imprimées ou refusées, je suis absolument certain que notre province « qui n'en est pas une », comme disait Ramuz, ne serait pas au dernier rang. Elle n'est pas plus défavorisée que la Belgique, et certainement moins que le Canada français, qui a contre lui un langage trop différent de celui qu'on parle et écrit en France. Les chances d'un débutant suisse, arrivant à Paris son manuscrit sous le bras, sont exactement égales à celles d'un candidat à l'impression fraîchement débarqué de Lyon ou de Bordeaux. Il est exposé, comme les petits camarades, à tout ce qu'a de fortuit le choix des éditeurs, pour ne rien dire de l'incohérence de décisions prises bien souvent sous l'influence des modes les plus dérisoires ou de calculs d'ailleurs déçus plus fréquemment qu'on ne le croit. Seul le jeune Parisien de Paris paraît jouir de quelques priviléges, du fait qu'il peut avoir des relations personnelles plus utiles, des lettres de recommandation parfois efficaces et l'avantage de pouvoir, s'il a de l'aplomb et de l'opiniâtreté, se pendre insolemment aux sonnettes. Mais ces atouts ne sont pas irrésistibles, et les camaraderies d'intrigue ne dominent pas le monde de l'édition au point où on le dit un peu à la légère.

Quant aux livres édités en Suisse, il est très vrai que leur chance de se faire remarquer par la critique, les jurys et enfin le lecteur moyen sont plus faibles que celles que les grands éditeurs parisiens ménagent à leurs « poulains ». Mais ici encore, c'est à la situation de l'édition provinciale française, et non à celle de l'édition parisienne, qu'il convient de se référer. Or, la structure centralisatrice de la vie française, qui détermine une structure analogue du monde des lettres et des livres, aboutit tout naturellement à une sorte de monopole de fait au bénéfice de Paris. Il s'agit là d'un phénomène historique, dont les causes sont multiples et fort anciennes. Comme en aucun autre pays, la vie intellectuelle, qui peut avoir ses racines et ses sources de fécondité en province, a constitué sa capitale dans des fonctions de tri et d'organisation du succès qu'il est à peu près impossible de transférer à des instances provinciales. Une seule revue, *les Cahiers du Sud*, est parvenue, quoique marseillaise, à jouer un rôle actif dans la vie littéraire; elle ne le doit pas seulement à sa qualité, mais aussi à l'ingéniosité de son directeur, Jean Ballard, qui a réussi à lui assurer des bases matérielles locales assez solides pour qu'elle puisse, comme aucune autre revue, se passer de l'appui de ses abonnés ou de ses acheteurs. Jouissant ainsi d'une totale indépendance, et libre de n'imprimer que ce que sa direction juge valable, elle a toujours pu se permettre de « lancer » des œuvres rares, difficiles, qui eussent découragé les lecteurs d'un périodique moins libéré des servitudes économiques. Cette notable exception n'infirme pas la règle qui veut que, pour avoir une audience, il faille avoir son adresse dans l'annuaire du téléphone de Paris.

Les méfaits évidents d'une aussi forte centralisation se sont beaucoup aggravés encore, depuis une vingtaine d'années et surtout dans notre après-guerre, du fait que la diffusion des ouvrages de l'esprit, la répartition du succès et de l'insuccès, de l'attention et de l'indifférence, dépendent de plus en plus de ces grandes puissances que sont aujourd'hui les quelque huit ou dix éditeurs importants de la capitale. Le développement d'une publicité systématique, la mise au point de méthodes d'action sur l'opinion, le jeu doux des prix litté-

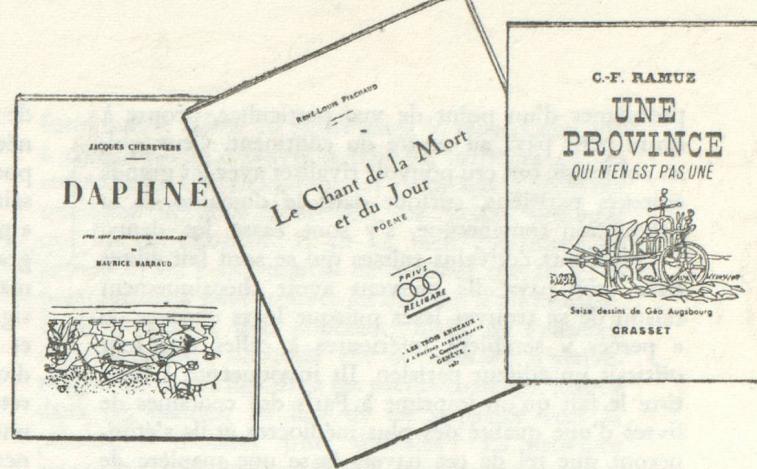
Barque du Léman. Illustration tirée du roman « Marins d'eau douce », de Guy de Pourtales
(Édité par Paul Hartmann, Paris)



raires attribués sous toutes sortes d'influences commerciales, ont profondément modifié les conditions dans lesquelles les livres se publient et atteignent à la renommée. Ces phénomènes complexes, qui font partie des symptômes d'une américanisation croissante de la vie européenne, sont en train de vicier tout le fonctionnement de cet organisme délicat que constituait, à Paris, le milieu littéraire chargé d'opérer sans cesse un tri dans la production intellectuelle. Passé aux mains d'entreprises commerciales, échappé à celles d'une élite désintéressée (qui en partie s'est identifiée aux grands éditeurs ou mise à leur service et dévotion), le rôle de Paris, en tant qu'instance de classification et de discernement des valeurs, s'est transformé en rôle de prospection de la clientèle et de direction d'une production qui pourrait aussi bien n'avoir rien de commun avec les choses de l'esprit. Et une puissance de cet ordre-là est nécessairement plus despotique, parce que moins soucieuse de découvrir des valeurs authentiques que d'exploiter des modes, des courants, des chances de réussite.

Sans doute, le mal n'est pas encore sans contrepartie, et je ne peins là qu'une situation qui menace de s'instaurer. Mais on ne saurait contester, par exemple, que la critique, dans la plupart des journaux et des revues, est déjà insérée dans ce système d'exploitation : non pas, bien sûr, que les titulaires des feuillets critiques soient gens à vendre, non pas que les éditeurs aient souvent à signer des chèques à l'ordre de ces hommes de lettres ou de leurs patrons, les directeurs de journaux. Les choses se passent sur un terrain plus subtil : peu à peu, dans une ambiance de compétition commerciale, pour ne pas dire de lutte à mort entre éditeurs, les critiques, les échotiers, et finalement le public s'habituent à penser en termes d'édition. On se laisse aller à écrire que tel ou tel grand prix annuel est allé à Gallimard ou à Albin Michel, quand il semblerait plus normal de dire que tel ou tel écrivain l'a obtenu pour son œuvre. Le critique qui a parlé trois semaines de suite de livres édités sous la couverture du même éditeur craindra de mécontenter les autres marchands de papier imprimé et se croira tenu, par simple souci de justice si ce n'est par calcul, à attirer l'attention de ses lecteurs sur d'autres « écuries » (puisque c'est le terme d'usage aujourd'hui). Bref — et on relèverait aisément bien d'autres signes de cette évolution — les critères du choix opéré à Paris se font plus matériels, et donc plus injustes.

L'écrivain qui se heurte à cet état de fait a tendance à chercher à son échec des explications qui autorisent son juste ressentiment sans porter atteinte à son amour-propre ou à la confiance qu'il a mise dans son travail. Se sentant brimé, il supposera volontiers qu'il l'est parce que provincial, parce que juif, parce que protestant, parce que communiste ou anti-communiste. Parce que Suisse. Je m'en voudrais



Ramuz, Piachaud, Chenevière...
trois noms de la littérature romande

d'insister sur les complexes psychologiques qui, chez nous, favorisent la formation de ce genre de sentiments, mais il me paraît indéniable que nous sommes particulièrement prompts à nous juger, en France, victimes de je ne sais quelle discrimination nationale. Or, l'influence croissante des grands éditeurs sur la critique et les lecteurs tend à exclure à peu près complètement de la littérature vivante — je veux dire de celle qui se lit et se commente — tous les ouvrages portant la firme d'un éditeur provincial ou étranger. Après les années de la guerre et de l'immédiate après-guerre, et à l'exception des grands albums d'art de Skira, l'édition suisse est retombée à la situation de parente pauvre qui était la sienne avant 1939. Les services de presse qu'elle envoie aux critiques et aux rédactions obtiennent bien rarement un commentaire sérieux, et il va de soi qu'un jeune romancier qui aurait publié à Lausanne n'aurait pas pu être — comme Georges Borgeaud, poulain de Gallimard — lauréat du Prix des critiques. Inversement, les prix décernés en Suisse par Charles Veillon ou par la Guilde, et qui l'ont été plus d'une fois avec beaucoup d'intelligence, restent sans grand effet sur la vente en France.

Cependant, si vrai que soit tout cela, et quelles que puissent être, dans quelques cas précis, les injustices qui en résultent, il ne faut pas trop se hâter d'accuser. Il est des faits — et la centralisation de la vie intellectuelle française en est un — dont les causes sont trop multiples pour qu'on songe à les corriger. Mieux vaut les reconnaître et en tirer les conséquences qui s'imposent. Ainsi ont agi les plus avisés de nos éditeurs suisses, lorsqu'ils ont tenté d'orienter leur activité vers des domaines où il n'était pas indispensable de mener la bataille des prix ou la compétition de l'actualité littéraire. C'est le cas de Skira, créateur d'un style du livre, pour ne citer que cet exemple. D'autres — je citerai La Baconnière — ont choisi de répartir leur effort entre des séries d'ouvrages destinés d'abord au public local (comme le font les éditeurs provinciaux) et d'autres séries, scientifiques ou de politique « européenne », où il est possible d'envisager les

problèmes d'un point de vue particulier, propre à notre petit pays au centre du continent. Ceux qui, au contraire, ont cru pouvoir rivaliser avec les grands éditeurs parisiens, surtout dans le domaine de la production romanesque, s'y sont cassé les dents.

Quant aux écrivains suisses qui se sont fait éditer dans leur pays, ils peuvent avoir théoriquement raison de se trouver lésés puisque leurs chances de « percer » semblent inférieures à celles que leur offrirait un éditeur parisien. Ils invoqueront à juste titre le fait qu'on imprime à Paris des centaines de livres d'une qualité des plus médiocres, et ils s'étonneront que tel de ces navets fasse une manière de carrière, avec l'appui des critiques, alors que leurs propres ouvrages, plus honnêtes, meilleurs, sont laissés dans l'ombre. Mais ici, une fois de plus, il faut se garder de toute exagération : l'injustice évidente qui préside aux destinées des écrits frappe aussi bien des auteurs provinciaux et même parisiens, édités dans la capitale. Le succès est chose mystérieuse et imprévisible. Le plus puissant des éditeurs, le plus écouté des critiques échouent parfois à imposer ce qu'ils admirent et nous sommes, heureusement, fort loin encore des mœurs américaines qui permettent de vendre à peu près n'importe quelle marchandise de librairie, pourvu qu'on ait un chef de publicité assez habile et muni du budget nécessaire à l'opération. Et, même dans la corruption actuelle des concurrences et des luttes d'affaires, Paris n'a pas complètement renoncé à l'exercice d'un jugement sain. La vogue brusque que les intrigues, les prix, les éloges insincères et les services entre petits camarades peuvent conférer à des œuvres habiles mais insignifiantes, n'est pas de beaucoup plus longue durée que celle des chapeaux de la saison. Les vrais débats d'idées, les contestations d'esthétique ou de pensée entre intellectuels ou entre simples lecteurs, continuent à naître à propos de livres qui en sont dignes. Au delà des choix prononcés au niveau de la concurrence commerciale et de la petite chronique journalière, il existe toujours à Paris une critique écrite ou parlée qui demeure attentive aux vraies valeurs, et qui s'exerce avec une rigueur impeccable. Je ne crois pas qu'elle ait laissé dans l'oubli beaucoup de chefs-d'œuvre méconnus, et s'il est des ouvrages de l'esprit que l'on redécouvre longtemps après la mort de l'auteur, c'est généralement qu'il a fallu, pour qu'ils fussent intelligibles, une évolution de la conscience publique et pas mal d'événements. Il y a certainement plus de fausses gloires à démolir que d'iniquités à réparer.

J'oserais le dire : j'attends encore qu'à l'appui des plaintes auxquelles s'adonnent si volontiers certains écrivains canadiens, belges ou suisses, victimes prétendues de l'injustice parisienne à leur égard, on me présente une œuvre réellement importante qui, méritant audience, ne l'ait pas trouvée tôt ou tard. Je voudrais qu'on ne prît pas en mauvaise part ce que je dis ici; je ne méprise pas la littérature canadienne de langue française, mais je la vois, sauf

de très rares exceptions, prisonnière de formes surannées; je sais tout l'apport des poètes belges à la poésie française depuis un bon demi-siècle, mais je sais aussi que la Belgique, comme bien d'autres « provinces » du domaine français, possède un assez grand nombre d'écrivains, si j'ose dire, de consommation locale. Il en est de même chez nous. Cela ne signifie nullement que cette littérature soit à rejeter, et que soit inutile la publication d'un bon nombre d'œuvres trop faibles ou trop particulières pour retenir l'attention d'un public étranger. Paris montre une évidente inclination à ne retenir que ce qui est neuf, d'avant-garde, imprévu et imprévisible, qu'il s'agisse de l'imprévisibilité absolue du génie ou de ce charme insolite mais passager qui appartient à une certaine littérature de divertissement (ou de scandale). Nos provinces, avec leur vie plus repliée, moins impatiente, avec leur conscience un peu inquiète et leur penchant à s'interroger sur elles-mêmes, ont besoin de créer et de lire une littérature assez différente, qui demande un climat de lecture provincial, et qui doit être jugée selon des critères valables pour une collectivité restreinte. Il n'arrive pas tous les jours, ni même tous les vingt ans, qu'un écrivain de génie exprime ces mêmes inquiétudes et ces interrogations dans des formes de langage et avec une puissance d'imagination créatrice qui les rendent universelles et communicables à n'importe qui. Lorsque survient un Ramuz, c'est à Paris qu'il est reconnu d'abord, et par ses pairs, les grands écrivains du moment. Avons-nous un second Ramuz, qui aurait été méconnu? Je demande son nom et la liste de ses œuvres...

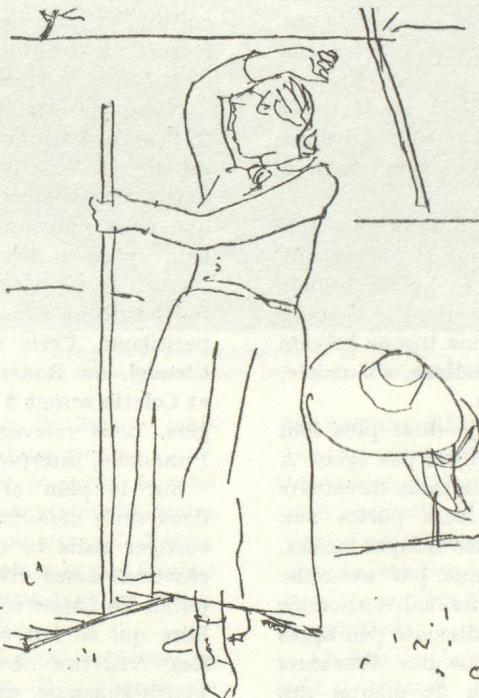
Je vois bien l'objection : si nous ne donnons pas plus d'hommes de génie que les autres régions du domaine français, nous avons autant qu'elles de ces écrivains honnêtes qui mériteraient d'être lus. Français, ils trouvent des lecteurs; Suisses, ils franchissent malaisément la frontière. C'est un fait, auquel il n'y a peut-être guère de remède, car l'inégale récompense obtenue par les médiocres ne constitue pas un tel scandale qu'on puisse émouvoir pour le réparer des forces vives. Et puis, il est deux autres faits, qu'il serait peu courageux de nous dissimuler. D'abord : la Suisse de langue française, pour de multiples raisons d'histoire, de climat intellectuel et moral, pour mille impondérables, semble bien donner naissance à moins d'imaginaires créatrices que d'esprits critiques. Nous sommes gens de patient labeur, d'analyse, de commentaire et de science objective. Or, il est difficile de ne pas constater que, si peu de nos romanciers ou de nos poètes sont connus en France, les ouvrages de nos critiques, de nos psychologues, de nos savants y jouissent de cette considération qui revient à ce genre d'œuvres. Et je ne crois pas que l'on puisse relever la moindre différence entre l'accueil accordé à ces travaux et celui qu'obtiennent les historiens, les savants et les critiques de nationalité française. A valeur égale, la France est le pays le plus ouvert du monde; ses critères sont comparables à ceux des Athéniens, qui reconnaissent

saint pour citoyen quiconque parlait leur langue sans défaillance. Un écrivain suisse, ou belge, ou canadien, n'a, il est vrai, aucune chance de mettre (comme disait Bernanos) ses fesses sur un fauteuil académique : c'est une grande chance, et une protection contre les ambitions basses. Mais il peut, sans que personne en fasse même la remarque, faire partie d'un jury, d'une commission ministérielle lors du centenaire d'un grand écrivain, être choisi pour parler de la culture française à l'étranger, diriger une revue, etc. Aucune discrimination ne se fera jamais sentir à son détriment.

Deuxième fait, dont l'aveu est plus délicat : Paris, en dépit de tout ce que nous disions, est une terrible épreuve pour quiconque vient y courir sa chance. On arrive de sa petite ville, de province française ou de Suisse, c'est la même chose. On y était seul à se préoccuper de telle ou telle grande question, seul à avoir un certain type de culture; exercé à l'écriture dans un milieu où on la manie en général avec plus ou moins de gaucherie, on avait fini par se croire une vocation d'écrivain. Et voici Paris : je lève les yeux sur mes voisins, à la bibliothèque nationale, et j'en vois dix, vingt, qui peut-être en savent plus long que moi en des domaines où je n'avais connu aucun égal; je lance mes idées ou mes paradoxes coutumiers dans un cercle, et au lieu d'être écouté, je suis contredit; j'ai des pairs, je dois affronter des esprits autrement

forts que le mien. Je rentre dans le rang. Celui qui a réellement une œuvre à faire se fortifiera de ces redoutables confrontations, et celui qui s'était fait quelques illusions cherchera les voies modestes qui lui conviennent. Il en va bien autrement en province; on y fait parfois de meilleur travail, et la personnalité y peut trouver les chances d'un mûrissement plus lent, plus cohérent; mais, en l'absence d'interlocuteurs auxquels elle se mesure, n'arrive-t-il pas qu'elle se fige dans ses particularités, et jusque dans ses manies, au lieu de les dépasser vers la possession d'objets plus difficiles ? La province accuse les traits de l'originalité, mais les rend parfois inféconds, ou leur assure une admiration prématurée qui n'incite pas au progrès. Il faut la grandeur d'un Ramuz pour dédaigner l'ironie de Paris à l'égard de l'original tombé de sa province, et pour prendre cependant toutes les leçons salutaires qu'offre l'impitoyable capitale. Si Paris est injuste, c'est dans la mesure où l'imposteur peut y faire carrière, tandis que le sincère qui se fait des illusions y est bientôt « dégonflé ». Et si, nous autres provinciaux, nous ne sommes pas tous sincères, nous sommes les proies faciles de l'illusion. Qui tient à les conserver, aura la prudence de rester bien au chaud chez soi. Il y faut, d'ailleurs, un grand courage : celui de la solitude.

Albert Béguin



Dessin de Maurice Barraud
extrait de « Aline », de C.-F. Ramuz
(Édité par Maurice Barraud et André Kündig, à Genève)